



Commission scolaire English-Montréal
English Montreal School Board

POLITIQUE : VIOLENCE À LA TÉLÉVISION

CODE : DG-6

Origine : Direction générale

Autorité : Résolution 86-11-26-13.6

Référence(s) :

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

1. La Commission est généralement concernée par la question de la violence à la télévision et elle endosse le travail de la Coalition Canadienne contre le divertissement violent (CCCDV).
2. La Division des communications de la Commission distribuera des informations concernant la violence à la télévision afin que les parents puissent être mis au courant des dernières recherches.
3. Les Services pédagogiques de la Commission offriront des ateliers lors des journées pédagogiques à l'échelle de la Commission visant à sensibiliser le personnel enseignant au problème de la violence à la télévision. Des personnes-ressources et du matériel seront disponibles sur demande à cette fin.